V 2

Commune de Lucens

Plan d'affectation
Centre Gare

Approuvé par la Municipalité de Lucens dans sa séance du 15.11.2021

Le Syndic: ..... Le Secrétaire: S. Leresche

Soumis à l'enquête publique du 10.11.2021 au 19.12.2021

Le Syndic: ..... Le Secrétaire: S. Leresche

Adopté par le Conseil communal de Lucens dans sa séance du .....

Le Président: La Secrétaire:

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le.....

La Cheffe de Département:

Mis en vigueur le .....

P. GMÜR CONSEIL & DEVELOPPEMENT SÀRL
Ch. de Villardin 14 1004 Lausanne T: 021 683 02 77 www.pg-cd.ch info@pg-cd.ch

- Périmètre du plan
- Zone mixte 15 LAT
- Périmètre d'implantation des constructions hors sol
- Construction basse
- Construction haute
- H — Hauteur maximale des constructions
- Facades étanches
- Périmètre d'entrée du parking souterrain
- Voie d'accès privée

1:1000

1'173'300

Plan d'affectation

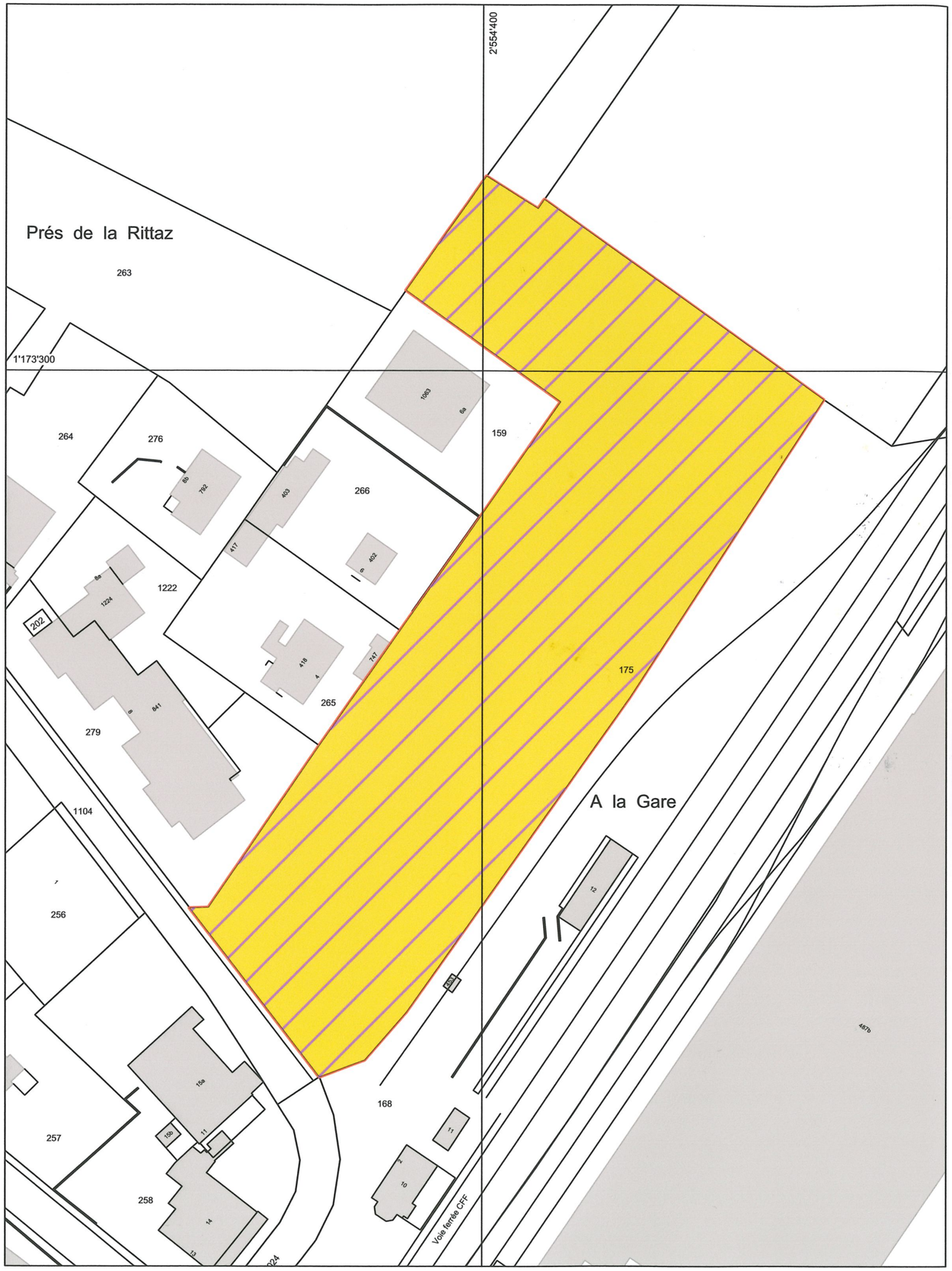

Plan de détail des affectations

Plan établi sur la base des données cadastrales du 29 octobre 2021

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le bureau NPPR ingénieurs et géomètres SA, Moudon, le

Signature